**Contrat abonnement emplacement de parking**

**Entre :** SAS AGORA Cinémas Demeurant au : 7 Quai de Queyries 33100 BORDEAUX

**Et :**

Nom  de la société :

Adresse complète :

Numéro de SIRET :

Nombre de places de stationnement :

***Engagement de location*** Aux termes des présentes, la SAS AGORA CINEMAS donne accès à un emplacement d’une place de stationnement, dont l’abonné aura l'usage à compter de la date de conclusion du contrat.  .

***Remise d’équipements*** La SAS AGORA CINEMAS remet ce jour les éléments suivants à l’abonné carte d'entrée et de sortie dans le parking, à charge pour l’abonné de la restituer en l'état au terme du contrat.

***Durée du contrat d’abonnement*** Le présent contrat est conclu pour une durée d’un mois reconductible tacitement, paiement à facturation tous les 5 du mois

Le contrat prendra effet le :  .

**Paiements :**

* **Abonnement** Le présent abonnement est consenti moyennant un coût qui s'élève à un montant de 150.00 € TTC – cent cinquante  euros (TVA 20%). L’abonnement est payable mensuellement paiement à facturation tous les 5 du mois Il est révisable mensuellement à la date de fin du présent contrat.
* **Dépôt de garantie** Les charges s'élèvent à un montant de 10.00 € - dix euros. L’abonné s'engage à payer ce jour un dépôt de garantie non productif d'intérêts, d'un montant de 10.00 € - dix euros, lequel sera remboursable au terme du présent contrat sous réserve des retenues pour non restitution de la carte et/ou dégradations de celle-ci (Voir CGV).

***Obligations des parties*** Le présent contrat est conclu aux conditions suivantes :

* La SAS AGORA CINEMAS s'engage à délivrer l'emplacement de parking en bon état d'usage et de réparations.
* L’abonné s'engage à user du présent emplacement aux fins de stationnement à l’exclusion de tout autre usage.
* L’abonné aura la jouissance de l'emplacement de parking à ses fins exclusives.
* L’abonné respectera le cas échéant les conditions générales d’abonnement en vigueur concernant une place de stationnement de parking et reconnaît en avoir pris connaissance ce jour.
* L’abonné s'engage à assurer son véhicule contre les risques d'incendie, de dégât aux tiers, de vol ainsi que tous les risques inhérent à l'usage de parking.

***Élection de domicile*** Pour l’exécution du présent contrat les parties font élection de domicile aux adresses indiquées en tête des présentes et s'engagent à informer l'autre partie de tout changement d'adresse.

Fait à BORDEAUX en deux exemplaires, Le

Signature SAS AGORA CINEMAS Signature…………………………………………………..